

**Réunion du conseil d'établissement
du 6 février 2024
à 19h00
par visioconférence**

COMPTE RENDU

PRÉSENCE(S)

Stéphanie Martin, Présidente
Jean-Philippe Rochon, directeur
Steve Magnan, directeur adjoint
Cynthia Auger, enseignante
Stéphanie Dixon, enseignante
Chantal Richard, enseignante
Véronique Picard, enseignante

Donia Trépanier, technicienne du s.d.g.
Marie-Andrée Dorion, membre parent
Hélène Voyer, membre parent
Sylvie Blouin, membre parent
Jesse Caron, membre parent
Patrice Larrivée, membre parent
Yvan Jobin, enseignant invité
Julie Paquet, enseignante invitée

ABSENCE (S) :

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon et madame Stéphanie Martin souhaitent la bienvenue à tous. Nous avons le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Stéphanie Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption proposée par madame Stéphanie Dixon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 20/23-24

3. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du compte rendu de la dernière réunion. Le nom de madame Alexandra Palacios sera corrigé au procès-verbal de la dernière réunion.

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET ADOPTION

Aucun suivi

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent. Monsieur Yvan Jobin et madame Julie Paquet, membre du personnel enseignant, sont présents à la rencontre.

6. MODIFICATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (LOI 23);

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique qu'il a quelques changements mineurs à faire aux règles de régie interne en lien avec la loi 23. Monsieur Rochon explique les changements.

Adoption proposée par madame Sylvie Blouin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 21/23-24

7. PROJET MULTISPORTS 2024-2025 - DISCUSSION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le nouveau projet de programme multisports. La décision que nous devons prendre ce soir est de continuer la démarche du projet multisports ou de continuer avec le PDHÉ tel qu'il est présentement. Si nous continuons, la prochaine étape serait de consulter le personnel pour leur présenter en détail le projet et ensuite sonder les parents. La ville de Donnacona est en accord pour donner accès à leurs plateaux. La plupart des plateaux seraient gratuits, mais la piscine demeurerait payante. Le projet serait sur l'année complète avec les élèves de 2e à 5e année. Nous ne serions pas affiliés au programme de PDHÉ.

Patrice Larrivée est en accord avec le projet, mais propose de garder les 14 cycles de PDHÉ pour garder la subvention. Monsieur Rochon explique que les frais du programme PDHÉ sont payés par le C.S.S. Portneuf, donc la probabilité qu'il nous retourne les montants est plutôt mince. Le C.S.S. continuera de fournir fort probablement les frais de transport de 9000\$. Monsieur Larrivée explique qu'il y aura assurément des coûts supplémentaires pour les équipements pour les autres activités qui devront être assumés par les parents.

Madame Véronique Picard demande pourquoi nous ne remplaçons pas complètement le PDHÉ par le multisports au lieu d'une formule hybride. Monsieur Rochon explique qu'il y a encore une forte demande pour le hockey de la part des parents et également une demande pour d'autres sports. Les enseignants auraient voulu un peu plus de multisports, mais elles apprécient le fait de ne complètement arrêter le volet hockey.

Madame Julie Paquet, enseignante en éducation physique, explique que les élèves apprécient de vivre autre chose que le hockey en 6e année. Il faudra analyser la composition des classes. Le risque est que les groupes d'éducation physique aient seulement des élèves moins motivés, car ceux motivés seront aux multisports.

La prochaine étape consistera à consulter avec l'équipe-école. Ensuite, un sondage d'intérêt aux parents sera envoyé. S'il y a intérêt, une rencontre d'information concernant le programme multisports sera proposée. Les membres du conseil d'établissement proposent de continuer à explorer le projet multisports.

8. GRILLE-MATIÈRES 2024-2025 – DISCUSSION

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente la grille matière proposée pour le programme multisports. Le plan est d'avoir une période de musique de moins par cycle pour que les élèves manquent moins de temps de classe. La grille-matières sera discutée en équipe-école et sera présentée à la prochaine rencontre.

9. CAMPAGNES DE FINANCEMENT - DISCUSSION

Monsieur Steve Magnan fait une mise à jour concernant les deux campagnes de financement à venir. Nous utiliserons "les recettes en pot" pour financer les activités des élèves, en plus des restaurants pour amasser des sous pour les activités école. Il est aussi proposé de vérifier si la Boulangerie Déry peut offrir des campagnes de financement. Il est proposé de réduire le choix de plats préparés avec les recettes en pot afin de mieux gérer les livraisons.

10. OFFRE D'ACTIVITÉS PAR LE SERVICE DE GARDE (SDG) LORS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE - DISCUSSION

Madame Donia Trépanier explique qu'il y aura entre 60 et 70 enfants au service de garde durant la semaine de relâche. Celui-ci veut offrir le service durant la semaine de relâche surtout aux parents qui en ont besoin. Le principe de "relâche" est l'idée de base afin d'offrir des activités plus relaxes qui permettrons aux enfants de reprendre leur souffle.

11. MODALITÉS DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION 2024-2025

Les inscriptions se tiennent du 7 au 9 février pour les élèves qui ne sont pas déjà inscrits à l'école. Pour les autres élèves, les inscriptions se feront par Mosaïk Portail. Le sondage d'intérêt pour le programme d'anglais intensif sortira en février. Finalement, les inscriptions pour le service de garde se feront au retour de la semaine de relâche.

12. ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER – APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les nouvelles activités qui modifient l'horaire.

Approbation proposée par madame Stéphanie Martin

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

C.E. 22/23-24

13. INFORMATIONS :

a. de la présidente;

Aucun point d'information.

b. du directeur;

Monsieur Rochon explique que cette semaine est la semaine des enseignants. Diverses actions sont posées au quotidien afin de souligner cette semaine. La semaine sera celle de la persévérance scolaire. Finalement, l'équipe cycliste d'Alcoa a approché l'école de la Saumonière afin qu'elle soit parrainée dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie. Les montants amassés seront remis à l'école de la Saumonière. Un plan de commandite sera envoyé aux compagnies de Donnacona.

c. du personnel de l'école;

Madame Stéphanie Dixon nous mentionne que nous avons eu de belles activités dernièrement telles que les neuromes atomiques, la semaine de sensibilisation contre la violence verbale, le plan de rattrapage et les instruments de musiques. Nous avons reçu les dates des examens du ministère qui créent un enjeu au niveau des sorties scolaires.

d. de la responsable du service de garde;

Madame Donia Trépanier souligne que l'aide à la classe est vraiment bénéfique et que les éducatrices aimeraient que cela fasse partie de leurs tâches officielles.

e. du comité de parents;

Monsieur Larrivée revient sur des idées intéressantes soulevées lors de la rencontre du comité de parents. Il propose de faire un mur des célébrités pour souligner les bons coups des élèves. Monsieur Rochon explique que les deux pavillons sont maintenant équipés d'un téléviseur ce qui nous permettra d'afficher les élèves méritants. Monsieur Larrivée propose aussi d'explorer l'activité des minichefs comme activité parascolaire ou en classe (service d'entraide de St-Basile). Finalement, le programme Action d'Alcoa se termine le 31 janvier. Il faut donc envoyer les demandes avant cette date.

f. des membres de la communauté;

Aucun membre de la communauté.

14. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE NOUVELLE DIRECTION

Monsieur Rochon explique que c'est aux membres du conseil d'établissement de revoir ensemble les critères de sélection d'une nouvelle direction. À cet effet, les membres de la direction et les enseignants quittent la réunion.

15. VARIA :

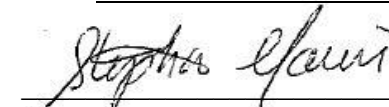
Madame Hélène Voyer mentionne que le déjeuner a été un franc succès. À refaire en 2024-25.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Stéphanie Martin propose la levée de l'assemblée. Il est 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 23/23-24


Stéphanie Martin, présidente du C.É.


Jean-Philippe Rochon, Directeur